

INSTRUCTIONS POUR LES DEMANDES DE GARANTIE LIMITÉE DE IKO COMMERCIAL

La planification est un ingrédient essentiel pour la réussite de la pose de votre système de toiture et pour vos activités futures.

Pour aider l'entrepreneur professionnel en couverture à planifier, installer et terminer avec succès chaque système de couverture conformément aux exigences en matière de demande de garantie limitée de IKO, il est impératif que vous suiviez les instructions de ce document. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez des informations supplémentaires, veuillez contacter votre représentant IKO local.

Ces instructions et le tableau ci-dessous décrivent les exigences et les couvertures disponibles. Il ne s'agit pas d'une déclaration exhaustive de toutes les conditions de garantie. Veuillez vous reporter aux garanties limitées publiées sur www.iko.com/comm/fr pour connaître les conditions particulières des garanties limitées mentionnées ci-dessous.

GARANTIE DEMANDÉE	EXIGENCES	COUVERTURE
Installation résidentielle		
Garantie limitée des matériaux en bitume modifié et multicouche pour un usage résidentiel	La garantie doit être remplie par l'entrepreneur et remise au propriétaire du bâtiment avec la preuve d'achat du matériau. Ne pas envoyer de documents à IKO.	Matériaux uniquement
Garantie limitée des matériaux TPO pour un usage résidentiel	La garantie doit être remplie par l'entrepreneur et remise au propriétaire du bâtiment avec la preuve d'achat du matériau. Ne pas envoyer de documents à IKO.	Matériaux uniquement
Installation commerciale de bitume modifié et toiture multicouche (BUR)		
Garantie limitée sur les matériaux pour les couvertures commerciales et industrielles en bitume modifié et multicouche	La garantie doit être remplie par l'entrepreneur et remise au propriétaire du bâtiment avec la preuve d'achat du matériau. Ne pas envoyer de documents à IKO.	Matériaux uniquement
Garantie limitée sur la main-d'œuvre et les membranes en bitume modifié et multicouche	Le formulaire de demande doit être rempli et envoyé aux services techniques de IKO à l'adresse commercialwarranties@iko.com à la fin du projet avec la preuve d'achat des matériaux utilisés. L'entrepreneur doit être un applicateur accrédité IAAP MODBIT/BUR. Seuls des composants de toiture fabriqués ou disponibles auprès de IKO doivent être utilisés.	Main-d'œuvre et matériaux : résultant d'un défaut de fabrication.
Garantie limitée Diamond Shield pour les couvertures en bitume modifié et multicouche	Le formulaire de demande doit être rempli au moins deux semaines avant le début du projet et soumis aux services techniques de IKO à l'adresse commercialwarranties@iko.com . L'entrepreneur doit être un applicateur accrédité IAAP Diamant MODBIT/BUR. Voir les informations à la page 2 pour plus de détails. Seuls des composants de toiture fabriqués ou disponibles auprès de IKO doivent être utilisés.	Main-d'œuvre et matériaux : résultant d'un défaut de fabrication avec inclusion de la main-d'œuvre*
Garantie limitée Diamond Shield pour le resurfage des couvertures en bitume modifié et multicouche	Le formulaire de demande doit être rempli au moins deux semaines avant le début du projet et soumis aux services techniques de IKO à l'adresse commercialwarranties@iko.com . L'entrepreneur doit être un applicateur accrédité IAAP Diamant MODBIT/BUR. Voir les informations à la page 3 pour plus de détails. Seuls des composants de toiture fabriqués ou disponibles auprès de IKO doivent être utilisés.	Main-d'œuvre et matériaux : résultant d'un défaut de fabrication avec inclusion de la main-d'œuvre*
Installation commerciale TPO Innové de IKO		
Garantie limitée sur les matériaux pour les couvertures commerciales et industrielles TPO Innové	La garantie doit être remplie par l'entrepreneur et remise au propriétaire du bâtiment avec la preuve d'achat du matériau. Ne pas envoyer de documents à IKO.	Matériaux uniquement
Garantie limitée Diamond Shield pour les couvertures TPO Innové	Le formulaire de demande doit être rempli au moins deux semaines avant le début du projet et soumis aux services techniques Innové de IKO à l'adresse ikotechcanada@iko.com . L'entrepreneur doit être un applicateur accrédité IAAP TPO Innové. Voir les informations à la page 2 pour plus de détails. Seuls des composants de toiture fabriqués ou disponibles auprès de IKO doivent être utilisés.	Main-d'œuvre et matériaux : résultant d'un défaut de fabrication avec inclusion de la main-d'œuvre*

*IKO fournira sa couverture de garantie limitée telle que définie ci-dessus, pendant la durée de la garantie, pour la main-d'œuvre d'installation, à condition que le produit ait été installé et assemblé par un applicateur accrédité de façon correcte et selon les règles de l'art, conformément aux spécifications publiées par IKO au moment de l'installation, à toutes les autres instructions écrites fournies par IKO et à tous les codes du bâtiment applicables.

Pour les garanties limitées Diamond Shield de IKO : une fois que les services techniques de IKO auront reçu une copie de la demande de garantie, une lettre de considération de projet sera envoyée indiquant les étapes et les documents nécessaires dont IKO a besoin pour émettre la garantie finale. Cette documentation nécessaire comprendra, entre autres, les éléments suivants :

- Une demande complète de garantie Diamond Shield de IKO.
- Un plan complet du toit de la zone proposée.
- Une spécification détaillée du toit.
- Les détails de la toiture.
- Les preuves d'achat.
- Un paiement des frais de garantie.

IMPORTANT: Pour bénéficier de la garantie limitée Diamond Shield, l'entrepreneur doit être un applicateur accrédité IAAP Diamant pour les produits MODBIT/BUR ou un applicateur accrédité IAAP TPO Innové de IKO, et seuls des composants de toiture fabriqués ou disponibles auprès de IKO doivent être utilisés.

Arrachage ou remplacement partiel de toiture en bitume modifié, BUR et TPO Innové

Il existe également des situations où l'on procède à un arrachage partiel ou à un remplacement partiel pour diverses raisons. Il peut s'agir de retirer une partie ou aucun des composants existants, mais cela implique l'installation de plusieurs nouveaux composants IKO. Deux exemples courants sont l'enlèvement de tous les composants, à l'exception du pare-vapeur (souvent parce que l'entrepreneur constate qu'il ne peut pas être enlevé), ou l'installation d'un panneau de couverture sur une membrane existante complétée par une membrane de 2 couches en bitume modifié/BUR ou une membrane TPO. Ces scénarios relèveraient de notre structure traditionnelle Garantie limitée pour les Matériaux et Main d'Oeuvre de garantie limitée Diamond Shield. Une analyse thermique est toujours recommandée dans ces scénarios, le cas échéant, en tant que meilleure pratique. Veuillez noter ce qui suit :

- IKO ne couvre pas les matériaux existants laissés en place.
- IKO ne couvre pas toute défaillance résultant de la liaison entre le système de toiture préexistant et les nouveaux produits IKO.
- IKO ne couvre pas toute défaillance attribuable au système de toiture préexistant ou résultant de celui-ci.
- Il est généralement recommandé que tout panneau de couverture soit fixé mécaniquement pour une fixation positive.
- IKO exige des preuves d'achat.
- IKO exige le paiement intégral des frais de garantie. (Diamond Shield seulement.)

Pour les systèmes TPO Innové, les directives supplémentaires suivantes doivent être respectées pour l'admissibilité à la garantie limitée Diamond Shield de IKO :

- Un isolant IKOTherm d'au moins 1 pouce OU un nouveau panneau de couverture approuvé par IKO doit être installé sur le système de toiture existant.
- Le collage de nouveaux matériaux sur le système de toiture existant n'est PAS autorisé.
- Les raccords de base et les terminaisons existants doivent tous être coupés ou enlevés.
- Les membranes monocouches laissées en place doivent être coupées en grilles de 10 pieds sur 10 pieds pour permettre le mouvement différentiel.

INSTRUCTIONS POUR LES DEMANDES DE GARANTIE LIMITÉE DE IKO

Garantie limitée Diamond Shield pour le resurfaçage en bitume modifié/BUR : une fois que les services techniques de IKO auront reçu un exemplaire de la demande de garantie et une analyse thermoscan, les informations seront examinées et, si elles sont acceptées, une lettre de considération de projet sera envoyée, indiquant les étapes et les documents dont IKO a besoin pour émettre la garantie finale. Cette demande et le thermoscan doivent être reçus par IKO au moins 2 semaines avant la date de début prévue. Le thermoscan requis doit avoir été réalisé dans les 90 jours suivant la date de début prévue. Veuillez noter que le système TPO Innovi de IKO n'est pas accepté dans le cadre de ce programme de garantie limitée de resurfaçage de IKO.

Cette documentation nécessaire comprendra les éléments :

- Une demande complète de garantie limitée de resurfaçage.
- Une analyse thermoscan (fournie par un consultant tiers).
- Les preuves d'achat.
- Un plan complet du toit de la zone proposée.
- Une spécification détaillée du toit ou l'étendue des travaux.
- Le paiement des frais de garantie.

La couverture en vertu de la garantie limitée de resurfaçage Diamond Shield est généralement similaire à la couverture en vertu de la garantie limitée Diamond Shield, sauf que la garantie limitée de resurfaçage ne fournit pas de couverture pour toute défaillance attribuable au système de toiture préexistant ou résultant de celui-ci, ou pour toute défaillance résultant de la liaison entre le système de toiture préexistant et les nouveaux produits IKO. La garantie limitée de resurfaçage peut être consultée à l'adresse www.iko.com/comm/fr.

Exigences générales pour la garantie limitée de resurfaçage Diamond Shield :

- Une analyse thermoscan (fournie par un consultant tiers) et comprenant une déclaration sur l'adéquation du toit existant pour une couche supplémentaire de membrane doit être envoyée à IKO pour examen.
- Toute zone humide doit être enlevée et remplacée par de nouveaux matériaux.
- La surface du toit doit être lisse, propre, sèche et enduite avec un apprêt Mod-Bit de IKO.
- Une membrane de finition 250 est requise pour les garanties limitées de resurfaçage de 10 ans et une membrane de finition TP-250 de 5,0 mm, PrevENT, ArmourCool ou HD est requise pour les garanties limitées de resurfaçage de 15 ans.
- Solins : le nouveau solin de couronnement doit s'étendre verticalement à un minimum de 8 pouces au-dessus de la surface finie du toit ou jusqu'au sommet du parapet intérieur ou de la surface verticale, selon la valeur la plus élevée, et s'étendre à un minimum de 6 pouces sur le plan horizontal du toit, mais toujours 2 pouces plus loin que le solin de couronnement existant. Le bord supérieur du nouveau solin de couronnement sur le plan vertical doit être scellé avec un cordon de mastic AquaBarrier s'il n'est pas recouvert de solins métalliques.
- La structure tarifaire de la garantie limitée de resurfaçage Diamond Shield est la même que celle de la garantie limitée Diamond Shield.

IKO Services techniques, Garanties commerciales, 40 Hansen Road South, Brampton (Ontario) L6W 3H4
Télécopieur : 1 800 343-1191 • Courriel : commercialwarranties@iko.com